

Publications des tribunaux

Citations

Le président du tribunal militaire de division 2,

A vous:

Bürki John-Henri, fils d'Henri et d'Ida, née Frantze, né le 2 mars 1958, à Lausanne, originaire de Niederhünigen, courtier, précédemment domicilié à 1006 Lausanne, chemin du Vanil 4, actuellement sans domicile connu; sdt sûr à cp EM car 1;

vous êtes cité à comparaître à l'audience du tribunal militaire de division 2, siégeant le mercredi 3 septembre 1986, à 8 h. 30, à Avenches, Hôtel-de-Ville, Salle du tribunal de district, sous l'inculpation d'insoumission intentionnelle, plus la révocation de sursis.

Si vous ne vous présentez pas, vous serez jugé par défaut.

29 juillet 1986

Tribunal militaire de division 2:

Le président, lt-colonel Daniel Blaser

Le président du tribunal militaire de division 2,

A vous:

Bord Patrice-Roland, fils de Marcel-Pierre et de Monique, née Mottet, né le 16 août 1963, à Bienne, originaire de Farvagny-le-Grand, mécanicien de précision, précédemment domicilié à 2533 Evillard, chemin du Côteau, actuellement sans domicile connu; fus à cp fus III/21;

vous êtes cité à comparaître à l'audience du tribunal militaire de division 2, siégeant le vendredi 22 août 1986, à 8 h. 30, à Yverdon-les-Bains, Hôtel-de-Ville, Salle des débats, 2^e étage, sous l'inculpation de refus de servir.

Si vous ne vous présentez pas, vous serez jugé par défaut.

4 août 1986

Tribunal militaire de division 2:

Le président, lt-colonel Daniel Blaser

Le président du tribunal militaire de division 1,

A vous:

Martin Alexandre, fils d'André Victor et d'Anna-Marie, née Allemann, né le 3 octobre 1953, à Neuchâtel, originaire de Couvet, cuisinier, actuellement sans domicile connu; aide-cuis à cp PA I/7;

vous êtes cité à comparaître devant le tribunal militaire de division 1, siégeant le vendredi 29 août 1986, à 8 h. 30, à Morges, Hôtel-de-Ville, Salle des pas-perdus, 1^{er} étage, sous l'inculpation d'insoumission intentionnelle, subsidiairement d'insoumission par négligence, d'inobservation de prescriptions de service.

Si vous ne vous présentez pas, vous serez jugé par défaut.

4 août 1986

Tribunal militaire de division 1:

Le président, Lt-colonel Roland Châtelain

Le président du tribunal militaire de division 10A,

A vous:

Humberset Alain, fils d'Anne-Lise Humberset, né le 29 décembre 1964, à Bussigny, originaire du Lieu, Noville et Rennaz, électricien, précédemment domicilié à Lausanne, chemin de Rovéréaz 31, actuellement sans domicile connu; sdt trm à battr EM rgt art 10;

vous êtes cité à comparaître devant le tribunal militaire de division 10A, siégeant le jeudi 18 septembre 1986, à 8 h. 15, à Martigny, Grande salle de l'Hôtel-de-Ville, 1^{er} étage, sous l'inculpation d'insoumission intentionnelle, d'inobservation de prescriptions de service. Au cours de cette audience, le tribunal se prononcera sur la révocation éventuelle du sursis accordé le 24 juillet 1985.

Si vous ne vous présentez pas, vous serez jugé par défaut.

4 août 1986

Tribunal militaire de division 10A:

Le président, Lt-colonel André Viscolo

Publications des tribunaux

In	Bundesblatt
Dans	Feuille fédérale
In	Foglio federale
Jahr	1986
Année	
Anno	
Band	2
Volume	
Volume	
Heft	31
Cahier	
Numero	
Geschäftsnummer	---
Numéro d'affaire	
Numero dell'oggetto	
Datum	12.08.1986
Date	
Data	
Seite	1176-1177
Page	
Pagina	
Ref. No	10 104 829

Das Dokument wurde durch das Schweizerische Bundesarchiv digitalisiert.

Le document a été digitalisé par les Archives Fédérales Suisses.

Il documento è stato digitalizzato dell'Archivio federale svizzero.